



14ème législature

Question N° : 95824	De M. Alain Suguenot (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >réforme	Analyse > refondation de l'école. journées. pertinence.
Question publiée au JO le : 17/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les journées de la refondation de l'école qui s'ouvrent ces jours-ci. Après avoir agi sans concertation avec les parents d'élèves ou les maires concernés en imposant une réforme des rythmes scolaires coûteuse, mal ajustée, à laquelle les élèves ne s'habituent pas, après avoir révulsé les enseignants avec une réforme du collège massivement rejetée, et tenté de faire taire leur contestation, ces journées de la refondation semblent n'avoir comme unique motivation que de tenter de reconquérir un électorat qui lui échappe totalement. Depuis quatre ans, l'excellence française, reconnue dans le monde entier en termes d'enseignement, est complètement mise de côté au profit d'une uniformisation de la pensée et de la transmission. Les enseignants sont affectés et scandalisés, notamment par la suppression de dispositifs qui fonctionnaient parfaitement comme les sections européennes et les classes bilangues, fragilisant des enseignements utiles à tous les élèves. Aussi il lui demande en quoi ces journées de la refondation pourront changer quoi que ce soit dans un système éducatif sévèrement attaqué par le Gouvernement socialiste depuis 4 ans.